



Un document de consultation sur une

# politique modèle de l'architecture

octobre 2005

Architecture et design urbain de qualité : Un cadre d'action pour le Canada



Préparé par :

**L'Institut royal d'architecture  
du Canada**



*Succursale Summerhill de la LCBO - station de Toronto-Nord |  
Architecte : Goldsmith Borgal & Company Ltd. Architects | Photo : Steve Evans*

« L'architecture est le plus  
public des arts, durable,  
visible et inévitable,  
l'essence même de toute  
construction... » [trad.]

(William Thorsell,  
*The Globe and Mail*,  
2 février 2004, p. A13)

# TABLE DES MATIÈRES

1. RÉSUMÉ	2
2. ARCHITECTURE ET DESIGN URBAIN	5
3. UNE POLITIQUE MODÈLE DE L'ARCHITECTURE	8
4. UNE POLITIQUE MODÈLE DE L'ARCHITECTURE POUR LE CANADA : OBJECTIFS ET MESURES À ADOPTER	11
5. POLITIQUES POSSIBLES DE MISE EN ŒUVRE	16
5.1 Qualité de vie	16
5.2 Culture et patrimoine	20
5.3 Durabilité	22
5.4 Innovation, recherche et technologie du bâtiment	24
6. BIBLIOGRAPHIE DE DIVERSES POLITIQUES ARCHITECTURALES	28

# 1

## RÉSUMÉ

Le Canada doit se doter d'une politique de l'architecture, c'est un fait.

D'autres pays, en Europe surtout, ont déjà adopté des politiques de l'architecture. La Finlande, l'Écosse, les Pays-Bas, la France, l'Autriche et de nombreux autres pays ont déjà reconnu l'importance de l'excellence en architecture et en design urbain pour le développement social et culturel d'une nation, la création de richesse et la prospérité économique, puis ils ont élaboré des politiques de l'architecture. Si l'architecture avait autant d'importance dans la société canadienne qu'en ont le hockey, ou même la littérature ou la musique populaire, il n'y aurait nul besoin d'une telle politique d'envergure. Pourtant, nos maisons, nos lieux de travail et nos collectivités sont sûrement aussi importants que les sports que nous pratiquons, les livres que nous lisons et la musique que nous écoutons.

La définition d'une politique de l'architecture s'établira au moyen d'un processus de consultation qui permettra notamment :

- de favoriser le débat public sur le rôle et l'importance de l'architecture et du design urbain dans la vie canadienne;
- de motiver divers groupes de nos collectivités à s'intéresser à l'architecture, au design urbain et à l'urbanisme;



*Hôtel de ville de Toronto | Architectes : Viljo Revell; John B. Parkin Associates | Photo : Vivian Manasc*

- d'aider les propriétaires de bâtiments institutionnels et les divers ordres de gouvernement à élaborer des normes et des directives appropriées en matière d'architecture;
- d'aider tous les décideurs impliqués dans des projets de construction à élaborer des pratiques exemplaires pour améliorer la qualité des projets;
- d'inciter les commissions scolaires et les ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation à inclure des notions d'architecture et d'urbanisme aux programmes d'enseignement.

Les discussions devront viser principalement quatre objectifs :

- l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens;
- la durabilité;
- l'apport à la culture et au patrimoine du Canada et l'enrichissement de ceux-ci;
- la promotion de l'innovation et de la recherche et l'avancement de la technologie du bâtiment.

L'Institut royal d'architecture du Canada croit qu'il est essentiel de s'assurer de la participation des citoyens, compte tenu des défis urbains et environnementaux à relever. La croissance constante de la population des régions urbaines du Canada requiert de nouvelles infrastructures et pose des défis importants au développement des collectivités. Il en va de même pour les besoins croissants en soins de santé, en soins à domicile, en logements et en services sociaux reliés à une population vieillissante. Par ailleurs, il y a un besoin criant de logements abordables dans les principaux centres urbains du pays et il importe de revitaliser les collectivités et d'en faire des lieux viables.

Le développement social et culturel d'une nation, la création de richesse et la prospérité économique sont intrinsèquement liés à l'excellence en architecture et en design urbain.

Une politique de l'architecture aidera les Canadiens à «*créer des collectivités à usage mixte, qui favorisent les déplacements pédestres et le transport public et dont les bâtiments sains utilisent efficacement les ressources; des collectivités qui attachent une importance au tissu social qui rend les espaces habitables vivants*<sup>1</sup>. »[trad.] Ce n'est qu'avec des collectivités ainsi conçues que nous pourrons continuer à offrir aux citoyens les choix et la certaine indépendance qu'ils souhaitent. Ce n'est aussi

qu'avec des collectivités ainsi conçues que le Canada peut espérer assurer une qualité de vie respectueuse de l'environnement, enrichir la culture et renforcer l'économie du pays.

<sup>1</sup> Gordon, Harry, Sustainable Design – a Journey through the Nautilus Shell – AIA Journal of Architecture, août 2004



*Coopérative d'habitation Lore Krill |  
Architecte : Henriquez Partners Architects |  
Photo : Derek Lepper*

# 2

## ARCHITECTURE ET DESIGN URBAIN

Regardez bien autour de vous lorsque vous marchez dans une rue ou vous promenez dans un parc municipal. Que voyez-vous? Un paysage public qui a été conçu par des architectes et d'autres professionnels pour répondre à vos besoins et à ceux de vos concitoyens. Les paysages publics se composent d'édifices à bureaux, écoles, hôpitaux, monuments, rues, ponts, garages de stationnement, jardins – tout ce qui fait partie de l'environnement bâti.

Maintenant, faites le tour de votre maison. C'est votre domaine privé, un endroit qui reflète votre personnalité. Vous pouvez vous y détendre, cuisiner pour la famille et les amis, décorer les pièces ou jardiner comme bon vous semble, en ne vous souciant que de vous. Ce domaine privé, tout aussi intime qu'il soit, est toutefois d'abord un bâtiment conçu selon les besoins des municipalités, des promoteurs et du marché.

Les bâtiments et autres ouvrages – tant publics que privés – jouent un rôle fondamental dans nos vies et notre société. Toutefois, leur omniprésence est telle que nous les tenons pour acquis, oubliant qu'ils ont des incidences importantes sur notre qualité de vie, qu'ils définissent et façonnent nos cités et villes et qu'ils influent sur tous les aspects de la société canadienne, notamment, les aspects économiques, environnementaux et culturels. L'architecture, au sein de notre environnement bâti, doit susciter un sentiment d'appartenance et soutenir tous les volets de l'activité humaine.

Par ailleurs, la conception de ces bâtiments et autres ouvrages revêt une importance croissante dans le contexte où la mondialisation réduit les



*Galerie d'art de Hamilton | Architecte : Kuwabara Payne McKenna Blumberg Architects*

frontières et où les attentes sont de plus en plus élevées. Même si les Canadiens désirent toujours des bâtiments et ouvrages bien construits, aux formes qui répondent à leurs besoins sociaux, ils sont de plus en plus conscients que les paysages publics et les maisons privées doivent aussi s'harmoniser avec l'environnement, promouvoir la santé et le bien-être, enrichir leur vie, offrir des possibilités économiques et créer un héritage qui reflète et symbolise la culture et les traditions canadiennes.

Ces attentes engendrent d'importants défis et offrent de grandes possibilités aux architectes et autres intervenants – gouvernements, investisseurs, promoteurs, consultants, entrepreneurs, experts techniques – qui doivent collaborer pour que l'environnement bâti :

« Les créations d'un architecte transforment littéralement notre paysage, donnant une forme nouvelle aux espaces vides grâce à des bâtiments qui répondent à des besoins particuliers et, dans les meilleurs des cas, qui nous inspirent par leur présence. »

Adrienne Clarkson,  
Gouverneure générale du Canada,  
2004 ([www.raic.org](http://www.raic.org))

- réponde aux exigences en matière de sécurité et d'efficacité;
- assure la durabilité en réduisant au minimum les impacts des activités humaines sur l'environnement;
- crée des espaces qui améliorent l'état de santé physique et psychologique des occupants;
- soutienne le développement de collectivités dynamiques;
- soit suffisamment souple pour s'adapter à la démographie de la société canadienne en constante évolution;
- constitue un investissement sûr pour la collectivité sur les plans de la qualité et de la durabilité;
- enrichisse notre culture;
- constitue un apport adéquat et authentique aux traditions et à la culture régionales.



*Hall Roy Thomson | Architecte : Arthur Erickson |  
Architecte de la rénovation : Kuwabara Payne McKenna Blumberg Architects | Photo : Peter Sellar*

« Notre rapport à la culture traditionnelle – arts visuels, littérature, théâtre, musique – est délibéré. Nous ne pouvons toutefois échapper à la culture du bâtiment pour la simple raison qu'elle est omniprésente. »

Rapport sur la situation de la culture du bâtiment en Allemagne, 2001.

Les architectes sont comme des chefs d'orchestre. Ils prennent la direction des opérations et veillent à concilier tous les objectifs d'un bâtiment ou d'un autre ouvrage.

# 3

## UNE POLITIQUE MODÈLE DE L'ARCHITECTURE

« Toutes les belles valeurs architecturales sont des valeurs humaines. »

Frank Lloyd Wright,  
architecte américain, 1958.



Rue du Vieux-Québec | Photo : Yves Gosselin

De nombreux pays ont reconnu l'importance croissante de l'excellence en architecture et en design urbain pour le développement social et culturel d'une nation, la création de richesse et la prospérité économique. Pour soutenir cette excellence, ils ont élaboré des politiques architecturales qui sensibilisent davantage le grand public à l'importance des bâtiments et autres ouvrages dans la vie personnelle, urbaine et nationale, tout en renseignant les divers pouvoirs publics et en les aidant à prendre des décisions éclairées relativement à l'aménagement des maisons, des villes et des cités.

Les citoyens canadiens doivent être partenaires d'une politique de l'architecture qui portera sur les questions générales d'architecture et de design urbain qui concernent tous les citoyens et tous les pays, mais aussi sur celles qui concernent particulièrement le Canada. Le rapport final du *Groupe de travail du premier ministre sur les questions urbaines*, intitulé « *La stratégie urbaine du Canada : Un cadre d'action* », publié en 2002, souligne certaines tendances qui auront des répercussions importantes sur l'avenir de notre pays :

- la croissance continue de la population dans les régions urbaines exige de nouvelles infrastructures;
- le besoin de revitalisation urbaine qui crée des collectivités durables;
- l'augmentation du nombre d'immigrants d'origines diversifiées posera un défi au développement des collectivités;

- la société vieillissante aura de plus grands besoins en matière de soins de santé, de soins à domicile, de logements et de services sociaux;
- les principaux centres urbains ont un besoin critique de logements abordables.

Les mesures suivantes aideront à promouvoir l'excellence en architecture et en design urbain :

- encourager le débat public sur le rôle et l'importance de l'architecture et du design urbain dans la vie canadienne;
- susciter la participation de toute la collectivité sur les questions d'architecture, de design urbain et d'urbanisme;
- aider les pouvoirs publics à élaborer des directives et des références architecturales appropriées au sein de leur sphère de compétence;
- aider tous les décideurs concernés par les projets de construction à élaborer des pratiques exemplaires visant tout le processus de conception et de construction;
- inciter les commissions scolaires et les ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation à inclure des notions d'architecture et d'urbanisme à leurs programmes d'enseignement.



*Restaurant-lounge Le Newtown | Architecte : Dupuis Le Tourneux architectes | Photo : Alain Laforest*

« Espace, lumière et ordre. Voilà les trois éléments qui sont aussi essentiels à l'homme que le pain et l'endroit où dormir. »

Le Corbusier, architecte français, 1965.



*Pont du boulevard Provencher /  
Architecte : GPP Architecture /  
Architectes paysagistes : Hilderman Thomas  
Frank Cram | Ingénieur : Wardorp Engineering /  
Photo : Henry Price*

# 4

## UNE POLITIQUE MODÈLE DE L'ARCHITECTURE POUR LE CANADA : OBJECTIFS ET MESURES À ADOPTER

Le but d'une politique de l'architecture est de stimuler un partenariat entre la profession architecturale et les autres professions, les pouvoirs publics, les promoteurs et les Canadiens de tous les horizons qui, ensemble, s'efforceront de parvenir à l'excellence en architecture et en design urbain. Pour atteindre cette excellence, la Politique modèle de l'architecture se fixe quatre objectifs :

- favoriser, soutenir et améliorer la *qualité de vie* des Canadiens;
- enrichir la *culture et le patrimoine* du Canada;
- assurer la *durabilité*;
- promouvoir *l'innovation et la recherche* et contribuer à l'avancement de la technologie du bâtiment.

### Améliorer notre qualité de vie

La « qualité de vie » est un concept chargé de sens. Pour certains, elle est liée à la vie urbaine : elle fait une large place aux amis, aux activités culturelles, aux lieux de travail et au magasinage, et comprend des espaces harmonieusement intégrés. Pour d'autres, elle se rapporte plutôt à la banlieue tranquille, aux valeurs communautaires bien établies et aux espaces permettant de mener des activités communautaires. Pour

« C'est sur les bâtiments que nous construisons pour nous aujourd'hui... que les générations futures jugeront nos valeurs individuelles et collectives et nos ambitions sociales et culturelles. »

L'élaboration d'une politique de l'architecture en Écosse, 1999.

« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels et urbains ainsi que le patrimoine collectif et privé sont d'intérêt public. »

Journal officiel du Conseil de l'Union européenne, 2001.  
Résolution sur la qualité architecturale dans l'environnement urbain et rural.

d'autres encore, elle se traduit par un environnement rural ultra-tranquille où les espaces privés et les espaces publics sont beaucoup plus démarqués.

Toutefois, la qualité de vie, c'est plus que des choix de vie. C'est aussi la capacité de visiter ou de vivre et de travailler dans des bâtiments conçus à des fins fonctionnelles, tout en étant esthétiques, inspirants et soucieux de notre bien-être et de notre santé physique et mentale. Les bâtiments et autres ouvrages qui atteignent ces objectifs sont le résultat d'une vision et d'une pratique de l'architecture qui relèvent de l'excellence.



*Maisons historiques de Montréal | Photo : Eric Gagnon*

Pour que l'architecture et le design urbain soutiennent et améliorent notre qualité de vie, il ne faut pas seulement compter sur la compétence des architectes : il faut s'assurer de la participation de tous les Canadiens. Nous devons être sensibilisés à l'excellence en architecture et en design urbain et exiger qu'elle fasse partie intégrante de nos vies.

## Enrichir notre culture et notre patrimoine

Notre culture, quelle que soit la période donnée, se définit comme la somme de notre identité, de notre état d'esprit et de nos réalisations à

ce moment. Cette somme « temporelle » se reflète dans des ouvrages d'importance culturelle produits au cours de ladite période. Notre *patrimoine*, par ailleurs, est l'accumulation des ouvrages d'importance qui ont survécu à leur époque particulière parce qu'ils ont un caractère historique et rappellent des valeurs qui résonnent encore dans notre vie contemporaine.

De toutes les formes d'art, l'architecture est la plus visible et, très souvent, la plus durable. Et, à l'instar des autres formes d'art, elle façonne nos valeurs tout en étant façonnée par ces dernières en retour. Elle nous aide à mieux nous connaître en tant qu'individus, que citoyens et que nation. Cependant, pour que l'architecture enrichisse notre culture et notre patrimoine, il est d'abord essentiel que le public soit sensibilisé à la valeur de notre patrimoine architectural et, ensuite, que tous les propriétaires immobiliers et les promoteurs soient conscients que les bâtiments construits aujourd'hui sont le patrimoine de demain.

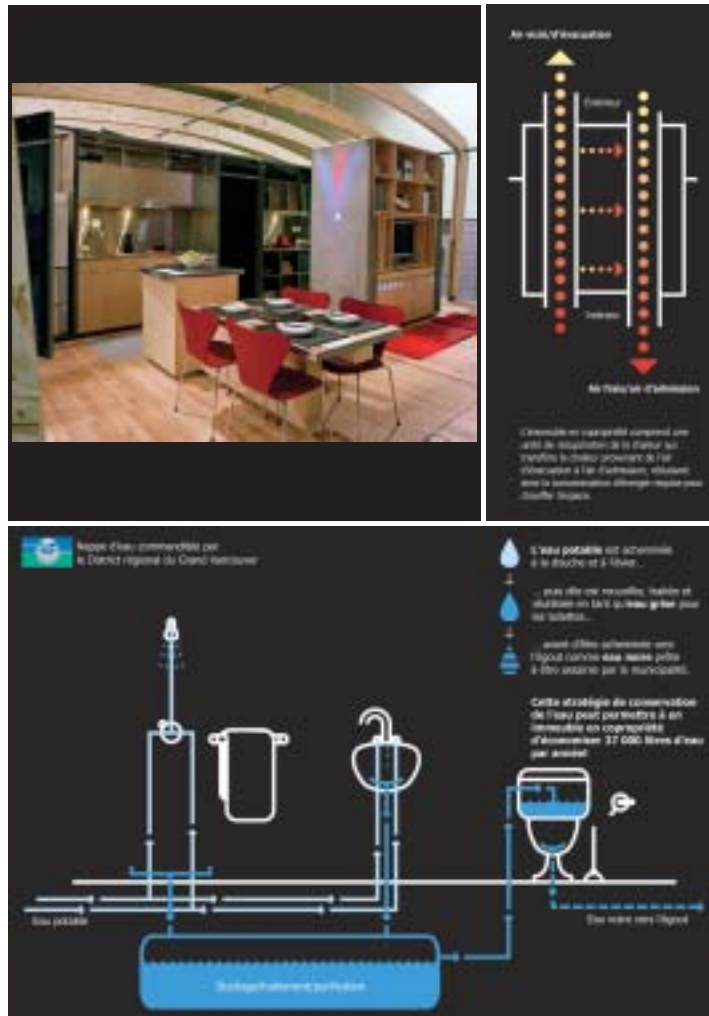


*Village historique de Louisbourg | Photo : Eric Gagnon*

## Assurer la durabilité

Plus personne ne conteste que notre planète est soumise à des agressions considérables. Les activités humaines ont des incidences néfastes sur l'environnement, et les bâtiments y comptent pour une large part. Ils occupent du terrain, érodent la biodiversité, consomment les ressources, produisent des déchets, influent sur le débit de la circulation et contribuent à la pollution atmosphérique. Les architectes ont donc un rôle crucial en matière de durabilité.

Les architectes doivent satisfaire les besoins des usagers, des promoteurs et des décideurs tout en veillant à la protection de l'environnement.



**Le condo durable** | Architecte : Busby Perkins + Will Architects Co. |  
Photo : Martin Tessler

Ils doivent se faire les défenseurs du milieu naturel et veiller à ce que toutes les étapes de la réalisation d'un projet, allant de la planification à la conception et de la construction à l'entretien, témoignent d'un respect de l'environnement. Cela comprend notamment l'élaboration de techniques durables au niveau de l'entretien, de l'approvisionnement et de la gestion des déchets; l'utilisation d'un plus grand nombre de produits recyclables et d'une moindre quantité de matériaux synthétiques pendant la construction; et l'atteinte de la plus grande efficacité énergétique.

### Promouvoir l'innovation et la recherche et contribuer à l'avancement de la technologie du bâtiment

Les architectes ont une double responsabilité : d'abord, construire de manière responsable dans une époque sociale et culturelle donnée; puis, innover sur le plan de la technologie grâce aux percées de la science et du génie. Les nouveaux matériaux et les nouvelles technologies vont de pair avec l'imagination des architectes lors de la conception d'un bâtiment ou d'un autre ouvrage qui témoigne du présent et non pas du passé, expérimente de nouvelles idées et de nouvelles possibilités et défie le statu quo. Une architecture responsable traduit nos expériences et nos connaissances modernes et assure notre avenir.

L'innovation et la recherche en architecture consistent à trouver de nouvelles manières ou améliorer les manières existantes d'utiliser les matériaux et les processus technologiques. La recherche en ce domaine nous aidera à réaliser nos objectifs d'excellence en architecture, notamment en nous permettant de construire des bâtiments plus éconergétiques, sécuritaires, sains et durables.



*Plaza olympique de Calgary | Photo : Muriel Lasure*

« L'industrie de la construction représente jusqu'à 12 % de l'économie canadienne – ce qui en fait le plus important secteur. »

Association canadienne de la construction et Infometrica

Il faudra compter sur la collaboration de tous les Canadiens pour doter notre pays d'une architecture de l'excellence.

# 5

## POLITIQUES POSSIBLES DE MISE EN ŒUVRE

### 5.1 Qualité de vie

Les espaces bien conçus favorisent la guérison et réduisent la durée des hospitalisations.



*L'Alliance de Chatham-Kent pour la santé |  
Architecte : Stantec Architecture Ltd. |  
Photo : Richard Johnson – INTERIOR images*

#### A. Sur la scène nationale :

Le gouvernement fédéral est le principal propriétaire et promoteur immobilier du Canada et devrait à ce titre donner l'exemple et promouvoir l'excellence en architecture. Voici les politiques ou les mesures que nous lui recommandons d'adopter :

##### A1. Sensibilisation du public :

- Créer de nouveaux programmes de subventions ou de prix en architecture et améliorer les programmes existants offerts par le Conseil des Arts du Canada et d'autres organismes nationaux.
- Promouvoir l'excellence en architecture et en design urbain par des communications aux médias, des forums et des symposiums publics, des publications d'organismes nationaux, tels que le Conseil des Arts du Canada, et des plaques commémoratives pour les bâtiments primés.
- Inclure le droit d'attribution de la qualité d'auteur d'un bâtiment à la *Loi sur le droit d'auteur*.
- Émettre une série de timbres qui met l'architecture à l'honneur.

**A2. Approvisionnement en services d'architecture :**

- Améliorer les processus d'attribution de contrats pour que la sélection des architectes pour les bâtiments et monuments fédéraux repose sur des critères qui mettent l'accent sur la qualité et la durabilité.

**A3. Corps de métiers et artisans de la construction :**

- Élaborer des programmes qui garantissent une offre adéquate d'employés de métier qualifiés.

**A4. Main-d'œuvre adéquate et multiculturelle en architecture :**

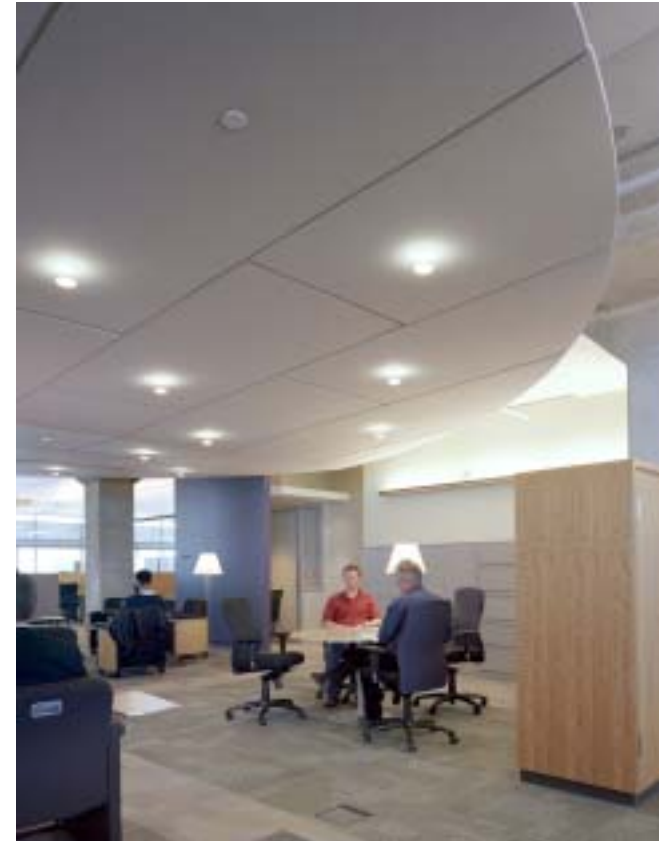
- Aider les associations professionnelles nationales à élaborer des programmes qui reconnaissent ou améliorent les compétences de diplômés en architecture provenant d'autres pays.

**B. Sur la scène provinciale et territoriale :**

En tant que principaux décideurs en matière d'éducation, les gouvernements provinciaux et territoriaux peuvent jouer un rôle déterminant en sensibilisant les Canadiens à l'excellence en architecture et en design urbain.

**B1. Éducation :**

- Élaborer un programme « *Les architectes dans les écoles* » dans les écoles primaires et secondaires et un site Web qui comprend des images, des



*Siège social de Microsoft Canada | Architecte : Dermot J. Sweeny Architects Inc. | Photo : Ben Rahn Design Archive*

La qualité de vie se rapporte au fait de vivre et de travailler dans des bâtiments esthétiques, inspirants et soucieux du bien-être.

plans de cours et une base de données d'architectes qui acceptent de rencontrer les élèves pour parler de la profession.

- Élaborer des façons d'ajouter un volet sur l'architecture aux thèmes abordés dans les programmes existants des écoles primaires et secondaires, ainsi que dans les programmes généraux en arts de niveau universitaire.
- Élaborer et présenter des programmes qui s'adressent aux corps de métiers et aux artisans de la construction, afin d'accroître les compétences des travailleurs.

## B2. Sensibilisation du public :

- Créer de nouveaux programmes de subventions ou de prix en architecture et améliorer les programmes existants offerts par les conseils des arts et autres organismes provinciaux et territoriaux.
- Promouvoir l'excellence en architecture et en design urbain par des communications aux médias, des forums et des symposiums publics, des publications d'organismes provinciaux et territoriaux.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux peuvent sensibiliser les Canadiens à l'excellence en architecture et en design urbain.



*Parc urbain de Montréal |  
Photo : Margaret Boyce*

### **B3. Approvisionnement en services d'architecture :**

- Améliorer les processus d'attribution de contrats pour que la sélection des architectes pour les bâtiments et monuments provinciaux et territoriaux repose sur des critères qui mettent l'accent sur la qualité et la durabilité.

### **B4. Main-d'œuvre adéquate et multiculturelle en architecture :**

- Aider les organismes d'inscription provinciaux/territoriaux à élaborer des critères permettant d'évaluer les diplômés en architecture de l'étranger.

## **C. Sur les scènes locale, organisationnelle et institutionnelle :**

Les individus et les groupes communautaires ont largement accès aux administrations municipales, entreprises, universités, collèges, commissions scolaires, régies de la santé et autres institutions et décideurs. Par leur engagement, ils peuvent jouer un rôle important pour valoriser l'architecture et le design urbain parce que ces organisations établissent des politiques régissant leur propre parc immobilier et, dans le cas des municipalités, régissant tous les bâtiments érigés sur leur territoire.

### **C1. Favoriser et souligner l'excellence en design urbain :**

- Créer ou améliorer des programmes de prix en design urbain.
- Aider les organismes constructeurs à identifier les institutions, les personnes, les groupes de citoyens et les organisations communautaires intéressés qui peuvent apporter leur appui dès les premières décisions



*L'édifice Humber de l'Université de Guelph |  
Architecte : Diamond and Schmitt Architects Incorporated, RHL Architects |  
Photo : Steven Evans*

« La culture est une ambiance, une partie de l'air que nous respirons. »

Robertson Davies, écrivain canadien, 1988.



*Musée d'anthropologie | Architecte : Arthur Erickson | Photo : Simon Scott*

conceptuelles de manière à ce que les bâtiments et autres ouvrages répondent aux besoins et aux souhaits du public.

- Nommer davantage d'architectes au sein de comités d'urbanisme et d'autres organismes, afin qu'ils puissent donner des conseils sur la planification et l'aménagement du territoire.
- Soutenir les commissions scolaires en offrant des sujets reliés à l'architecture dans les programmes d'éducation aux adultes et d'éducation permanente.

#### **C2. Approvisionnement en services d'architecture :**

- Sensibiliser les décideurs locaux à l'importance de l'architecture et de la qualité de la conception.
- Veiller à ce que les normes et réglementations du bâtiment traduisent et soutiennent la conception et les processus de conception de qualité.
- Améliorer les processus d'attribution de contrats pour que la sélection des architectes pour les bâtiments et monuments locaux et régionaux repose sur des critères qui mettent l'accent sur la qualité et la durabilité.

## **5.2 Culture et patrimoine**

Sur les scènes fédérale, provinciale ou territoriale et municipale :

En général, les trois ordres de gouvernement – national, provincial ou territorial, et local ou régional – peuvent entreprendre nombre d'initiatives semblables pour faire valoir à quel point l'architecture joue un rôle important en matière de culture et de patrimoine.

- **Donner l'exemple :**  
S'assurer que tous les nouveaux bâtiments publics adhèrent aux aspirations culturelles des Canadiens.
- **Conserver et restaurer :**  
Accroître les subventions à la conservation et à la restauration et offrir des crédits d'impôt et des mesures incitatives à la conservation et à la réutilisation des bâtiments.
- **Soutenir et améliorer les programmes « Portes ouvertes », à la grandeur du Canada :**  
Donner plus d'occasions aux Canadiens de visiter le patrimoine architectural de la nation dans chaque ville.
- **Intégrer l'art public :**  
Au moyen d'une réglementation ou de mesures incitatives, accroître les montants consacrés à l'art public dans les bâtiments pour les porter à un ou deux pour cent du coût des projets.
- **Faire participer les éducateurs :**  
Inciter les éducateurs à ajouter un volet d'information sur l'architecture du Canada dans les cours où il est question d'histoire, de culture et de patrimoine.
- **Promouvoir l'architecture auprès des travailleurs de l'industrie touristique :**  
Inciter les organisations touristiques à sensibiliser leurs employés au fait que l'architecture est un aspect important de notre culture et de notre patrimoine.
- **Sensibiliser les professionnels et autres experts du milieu de la conception et de la construction :**  
Collaborer avec les organisations du milieu de la conception et de la construction pour promouvoir la participation de leurs membres à la constitution du patrimoine architectural du Canada.



*Musée des beaux-arts du Canada | Architecte : Moshe Safdie | Photo (haut) : Philip Gabriel; Photo (bas) : Yves Gosselin | Éclairage : Philip Gabriel*

« Aucun artiste ne devance son époque. Il *est* son époque; ce sont les autres qui ne sont pas de leur temps. »

Martha Graham,  
danseuse américaine, 1979.

## 5.3 Durabilité

### A. Sur la scène nationale :

Le gouvernement fédéral et d'autres organismes nationaux peuvent établir des normes et pratiques qui aideront le Canada à assurer la durabilité et le gouvernement peut donner l'exemple en matière de conception de bâtiments « verts ». Parmi les politiques qui peuvent être mises en œuvre, mentionnons :

- A1. **Utiliser des systèmes d'évaluation de « bâtiments verts »** en exigeant que la conception et la construction des nouveaux projets répondent aux exigences minimales de ces systèmes d'évaluation.
- A2. **Appliquer les principes de coûts et de gestion du cycle de vie**, pour s'assurer que les coûts d'un bâtiment *tout au long de sa durée de vie* sont pris en considération.
- A3. **Accroître les sources d'énergie renouvelables et d'autres sources d'énergie** grâce à divers programmes d'encouragement.
- A4. **Utiliser de plus en plus les systèmes d'étiquetage « vert »** et élaborer, soutenir et maintenir une base de données et un système holistiques pour les évaluations du cycle de vie et les inventaires de tous les matériaux, produits et processus de construction.



*Mountain Equipment Co-op | Architecte : Prairie Architects Inc.*

*Bâtiment certifié LEED<sup>MC</sup> Or – Fait en partie de matériaux recyclés, ce bâtiment se distingue par le caractère éconergétique que lui confèrent son utilisation de la lumière du jour et la génération d'électricité d'appoint grâce aux cellules photovoltaïques.*

- A5. **Réduire la quantité de déchets de construction** grâce à des mesures incitatives.
- A6. **Réduire la consommation d'eau** dans toutes les nouvelles constructions et les rénovations de bâtiments.

## B. Sur la scène provinciale et territoriale :

Les gouvernements provinciaux et territoriaux peuvent aider à atteindre l'objectif de la durabilité en s'assurant que les bâtiments et le design urbain régionaux répondent aux défis posés par la durabilité.

- B1. **Utiliser des systèmes d'évaluation de « bâtiments verts »** pour s'assurer que tous les bâtiments répondent aux exigences minimales de ces systèmes d'évaluation.
- B2. **Appliquer les principes de coûts et de gestion du cycle de vie.**
- B3. **Réduire la quantité de déchets de construction.**

## C. Sur les scènes locale, organisationnelle et institutionnelle :

En plus d'appliquer les normes nationales et provinciales ou territoriales aux bâtiments municipaux et aux autres bâtiments locaux, les organisations locales peuvent réglementer le design urbain ou adopter des codes pour la construction de maisons, d'immeubles en copropriété, de maisons en rangées et d'immeubles locatifs. Par ailleurs, les entreprises privées peuvent adopter une politique architecturale en vertu de laquelle elles s'engagent à ne louer, construire et occuper que des bâtiments

Les architectes sont les défenseurs du milieu naturel pendant le processus de conception architecturale et de développement urbain.

« La politique architecturale met l'accent sur les droits et les devoirs des citoyens d'assumer la responsabilité de leurs propres environnements. »

Politique architecturale de la Finlande, 1999.

« Le secteur de la construction et de l'exploitation des bâtiments consomme plus de 40 pour cent du total de l'énergie consommée au pays »

Ressources naturelles Canada



*Complexe Les Ailes | Architecte : Architectes Lemay et associés |  
Photo : Stephan Poulin*

durables. Il faudrait songer de plus en plus à incorporer les coûts sociaux, économiques et environnementaux et les indicateurs de la qualité de vie à la comptabilisation des coûts totaux d'un projet.

- C1. **Utiliser des systèmes d'évaluation de « bâtiments verts » :**  
Les systèmes d'évaluation pertinents peuvent aussi être appliqués à l'aménagement de terrain et à la construction de bâtiments résidentiels.
- C2. **Appliquer les principes de coûts et de gestion du cycle de vie** pour s'assurer que les coûts et la gestion d'un bâtiment durant tout son cycle de vie soient davantage pris en compte au moment de l'élaboration des programmes de construction et de la réalisation des projets.
- C3. **Favoriser la densification accrue** en modifiant les politiques de zonage et d'aménagement du territoire, afin de permettre des aménagements plus denses et à usage mixte et de réduire l'étalement urbain. Utiliser les stratégies de « croissance intelligente ».
- C4. **Réduire la quantité de déchets de construction** en offrant des mesures d'encouragement au recyclage sur l'emplacement des travaux.

## 5.4 Innovation, recherche et technologie du bâtiment

À tous les niveaux :

De manière générale, toutes les parties impliquées dans la conception, la construction et le fonctionnement de bâtiments – tant les trois ordres de gouvernement que le secteur privé – peuvent adopter des programmes

semblables pour soutenir la recherche et l'innovation dans les domaines de l'architecture et du design urbain.

▪ **Soutenir la recherche sur les avantages d'une bonne conception, pour démontrer sans équivoque que les questions de conception sont importantes et ajoutent de la valeur, car elles :**

- augmentent la productivité sur les lieux de travail;
- favorisent l'apprentissage dans les établissements d'enseignement;
- contribuent à une guérison plus rapide, dans les hôpitaux et établissements de soins de santé;
- créent un sentiment de bien-être dans les édifices publics, les bureaux et les maisons;
- améliorent l'image de marque et l'identité d'une entreprise.

▪ **Octroyer des prix à l'innovation et à la recherche :**

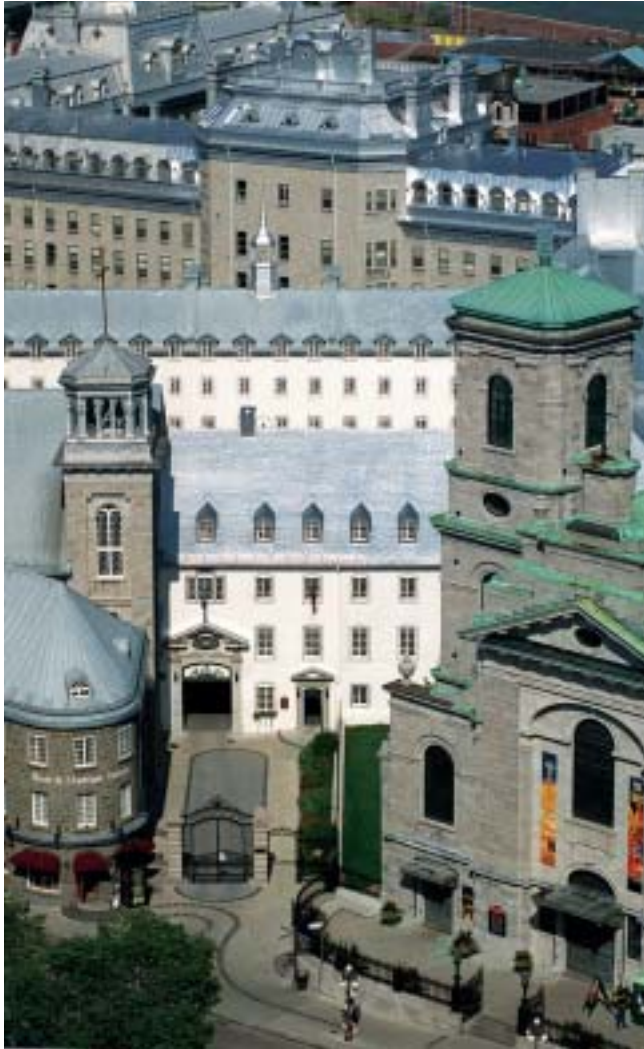
- Élargir les programmes de prix afin qu'ils récompensent l'élaboration et l'utilisation de nouveaux matériaux de construction, et celles de nouvelles méthodes de construction, de réalisation de projet et de contrôle de la qualité.
- Voir à ce que les concours d'architecture mettent l'accent sur l'innovation artistique et technique.

▪ **Diffuser les travaux de recherche provenant de l'étranger :**

- Faire mieux connaître aux architectes et aux autres professionnels du domaine les travaux de recherche et les projets innovateurs réalisés ailleurs dans le monde.



*Université Queen's – Hall Beamish Munro | Architecte : Bregman + Hamann Architects | Photo principale : Interior Images | Autres photos : Queen's University*



- **Répartir les risques d'un projet :**
  - Répartir équitablement les risques parmi les professionnels du projet, l'équipe de construction et les propriétaires.
  
- **Soutenir l'exportation des services d'architecture :**
  - Offrir de l'aide à l'exportation des services d'architecture, comme le font d'autres pays.
  
- **Accroître le soutien public à la recherche en construction :**
  - Augmenter les subventions à l'Institut de recherche en construction du Conseil national de recherches et promouvoir cet organisme comme centre canadien du savoir en conception et construction;
  - Subventionner la recherche en architecture novatrice dans les écoles universitaires d'architecture du Canada.

En conclusion, l'adoption d'une politique de l'architecture à tous les ordres de gouvernement et dans la société, augmentera la qualité de l'architecture et du design urbain au Canada. Puisque le développement social et culturel d'une nation, la création de richesse et la prospérité économique sont intrinsèquement liés à l'excellence en architecture et en design urbain, l'environnement, l'économie et la société du Canada en tireront les plus grands bénéfices.

*Vieux-Séminaire-de-Québec, Université Laval –  
Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels |  
Certains des architectes comprennent : L'abbé Jérôme Demers, architecte;  
Joseph-Ferdinand Peachy, architecte | Photo : Benoît Lafrance*

« Les collectivités saines et les villes concurrentielles sont essentielles au bien-être collectif et individuel des Canadiens. »

Discours du Trône, Canada, 2002.



*Secteur riverain de Vancouver | Photo : Yves Gosselin*

# 6

## BIBLIOGRAPHIE DE DIVERSES POLITIQUES ARCHITECTURALES

Classement par pays (Sélection de documents pertinents)

Allemagne :

**The National Architecture and Building Culture Initiative  
(L'architecture nationale et l'initiative de la culture de la construction) :**

- 1<sup>er</sup> Rapport de situation sur la culture de la construction en Allemagne – situation, développements et recommandations. Publié à Bonn, mai 2002. ISBN 3-87994-061-4
- 2<sup>e</sup> Rapport de situation sur la culture de la construction en Allemagne – information, arguments et concepts. Publication prévue en 2005.

Pour de plus amples renseignements, consultez le [www.architektur-baukultur.de](http://www.architektur-baukultur.de)

Autriche :

**La « Plattform Architektur und Baukultur in Österreich »**  
Présentée au parlement autrichien lors d'une audience en mars 2004.  
Voir [www.architekturpolitik.at](http://www.architekturpolitik.at)

Danemark :

**La politique danoise de l'architecture**  
Publiée en mai 1994



*Hôtel de ville de Katittavik | Architecte : Fournier Gersovitz Moss & Associés Architectes / Photo : Heiko Wittenborn*

Écosse :

**The Development of a Policy on Architecture for Scotland**  
*(L'élaboration d'une politique de l'architecture pour l'Écosse)*  
ISBN: 1-84268-094-3. Publié en 1999

Finlande :

**Politique architecturale du gouvernement finlandais**  
Publiée en 1999

France :

**Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques**  
Publiée en 1999

Irlande :

**Action on Architecture 2002–2005**  
**Le plan d'action du gouvernement irlandais pour soutenir sa politique sur l'architecture.**  
ISBN 0-7557-1323-0. Publié en avril 2002

**Developing a Government Policy on Architecture:**  
**A Policy Frame-Work and Discussion of Ideas, 1996.**  
Publié en 1996



YMCA Jamie Platz | Architecte : Barry Johns Architect | Photo : James Dow



*Ensemble Bishop's Landing |  
Architecte : Lydon Lynch Architects Ltd*

## Italie :

### **Legge-quadro Sulla Qualita Architettonica (Loi pour la qualité de l'architecture)**

Approuvée par le Conseil des ministres en 2003

## Pays-Bas :

### **Ontwerpen aan Nederland**

### **Politique de l'architecture 2001-2004.**

Publiée en octobre 2000. ISBN 90-122-08982-4

## Norvège :

### **Politique culturelle du gouvernement norvégien : architecture et design**

Publiée en 2003

## Suède :

### **Framtidsformer – un plan d'action pour l'architecture, la forme et le design**

Numéro de référence : SOU 1198 :117. Publié en 1998

## Photos en couverture avant (*de gauche à droite*) :

*Centre Bahen de technologie de l'information | Architecte : Diamond And Schmitt Architects Incorporated;  
Bureaux de McKinsey & Company | Architecte : Taylor Hariri Pontarini Architects;  
Résidence privée | Architecte : Patkau Architects Inc. | Photo : Undine Prohl;  
Centre James Stewart en mathématiques | Architecte : Kuwabara Payne McKenna Blumberg | Photo : Tom Arban;  
Photo en arrière-plan – Architecte : Sturgess Architecture*

## Photo en couverture arrière:

*Hôpital général de Brockville | Architecte : Health Strategy Architects Ltd.*



*Aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa - nouvelle aérogare de passagers |  
Architecte : YOW Consultants | Photo : WP McElligott*

Les Canadiens doivent exiger que l'excellence architecturale fasse partie intégrante de leur vie.

